



**Communiqué de Presse :**  
**Travaux de réhabilitation du busage de la canalette**  
**« Tuchan » au droit du carrefour avec le chemin des Vignes**  
**RD 6**  
**Commune de CAZERES**

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil départemental de la Haute-Garonne va procéder à des travaux de réhabilitation du busage de la canalette « Tuchan » droit du carrefour avec le chemin des Vignes sur la RD 6 Commune de CAZERES, Ce chantier s'inscrit dans le cadre de travaux préparatoires à la création d'un carrefour giratoire.

Le chantier se déroulera durant la période des vacances scolaires d'hiver 2025, du **lundi 17 février au 28 vendredi 2025 inclus**.

Pour des raisons de sécurité, pendant toute la durée des travaux, la circulation **sera perturbée sur la RD 6 et réglementée comme suit :**

► Une **Route barrée** sera mis en place sur la **RD6 et sur le chemin des Vignes**, côté RD36 Route de Mondavezan.

La circulation sera déviée par deux itinéraires de déviation :

- Sens A64/Cazères : RD6L / RD36 / RD36F
- Sens Cazères/A64 : RD6 / RD10 / RD25

Ces contraintes de circulation seront maintenues la nuit et les week-ends.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules seront totalement interdits des deux côtés de la chaussée. **Les accès riverains seront néanmoins maintenus.**

Un arrêté de circulation pris par le Département couvrira l'ensemble ces dispositions.

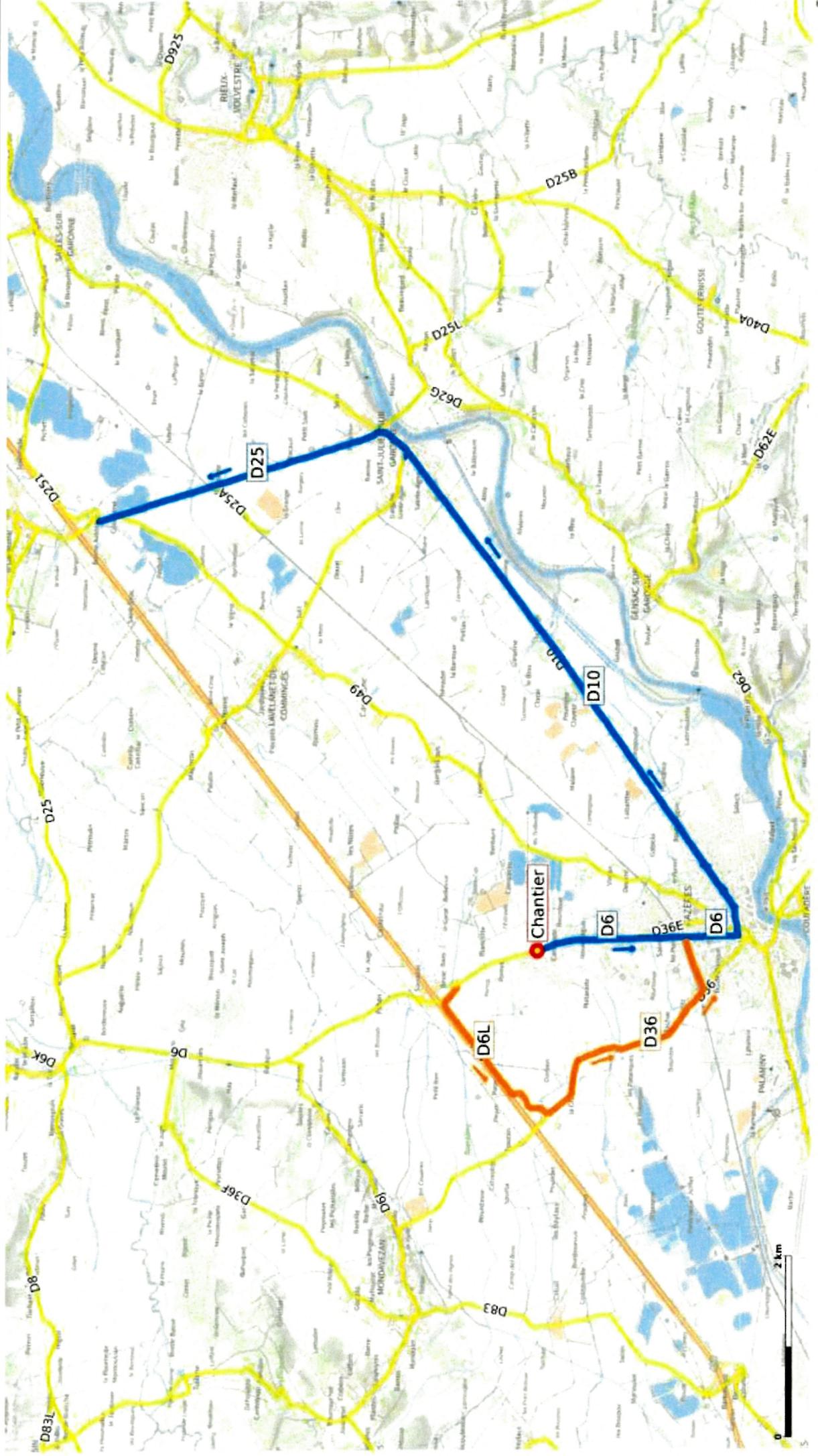
**Le Conseil départemental finance entièrement ces travaux pour un montant de 90 000 euros** et il en assure la maîtrise d'œuvre par l'intermédiaire du pôle aménagement du Secteur Routier de Cazères (Tel : 05.61.90.82.40), qui se tient à votre disposition pour vous communiquer éventuellement toute information utile.

**Martine CROQUETTE**

Pour le Président du Conseil  
départemental, et par délégation,  
La Vice-Présidente chargée des Mobilités,  
Infrastructures, Routes



**RD6/Chemin des Vignes -CAZERES-  
ROUTE BARREE du 17/02/2025 AU 28/02/2025**



**Déviation 1 sens A64 / Cazères**  
**Déviation 2 sens Cazères / A64**

Travaux de réhabilitation canalette

© 2025 - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société est formellement interdite.